

Compte-rendu des CTSD et CDEN des 21 et 22 février 2019

Jeudi et vendredi dernier ce sont tenus le CTSD (comité technique spécial départemental) et le CDEN (départemental de l'Education Nationale) pour l'Ariège.



Il s'agissait pour la FNECFP FO de l'Ariège de nos premiers CTSD et CDEN puisque nous y avons remporté un siège suite aux dernières élections professionnelles de décembre.

Ces deux instances concernaient la préparation de la rentrée 2019 dans le 1er degré.

Préparation du CTSD et du CDEN:

L'IA nous avait fait parvenir des documents préparatoires contenant, école par école, le nombre d'élèves attendu à la rentrée, le nombre de classes, le ratio élèves par classe (e/c), et les ratios potentiels entraînés par une ouverture ou une fermeture de classe.

Figurait également un document de travail explicitement « réservé aux membres » qui listait les cas qui allaient être étudiés en instance. Les mesures qui allaient être proposées n'étaient pas détaillées.

Dans la logique de notre mandat, nous avons donc contacté en amont les collègues des écoles concernées et recueilli les arguments que ces derniers souhaitaient transmettre.

Déroulement du CTSD :

Après **installation** du nouveau CT dans sa nouvelle composition, M. le DASEN passe à la **présentation du projet pour la rentrée 2019**. Il met en parallèle la baisse du nombre de postes dans le premier degré (-5 postes) et la baisse du nombre d'élèves scolarisés (-209) et considère que le département est préservé comparé à d'autres de l'Académie.

Il explique que le ratio est de 6 professeurs pour 100 élèves pour la première fois depuis longtemps, et entend mettre l'accent sur le qualitatif et non le quantitatif en se basant sur l'organisation : 4 classes de 25 élèves, libérant 2 enseignants pour divers dispositifs pédagogiques (dédoublément, RASED) et pour le remplacement.

Il met l'accent sur le fait que le chiffre de 25 élèves par classe est une moyenne qui sera parfois dépassée. Il rappelle que la moyenne actuelle en Ariège est de 21/classe. Il ne dit pas « ce sera plus facile à 25 » mais il explique tenir à dégager une marge pour le remplacement.

M. le DASEN passe ensuite à la **présentation en détail** de ses propositions de fermeture, puis d'ouverture.

Propositions de fermeture :

Lézat-sur-Lèze : fermeture d'une classe en maternelle et d'une classe en élémentaire (il proposera finalement le maintien de cette dernière).

Tarascon : fermeture d'une classe en maternelle et d'une classe en élémentaire (il proposera finalement le maintien de la première)

Montgaillard : fermeture d'une classe (école primaire).

Laroque d'Olmes : fermeture d'une classe en maternelle et d'une classe en élémentaire (il proposera finalement le maintien de la première).

Saint-Ybards : fermeture d'une classe (école primaire).

Varilhes – Paul Delpech : fermeture d'une classe (école primaire).

Saint-Girons : fermeture d'une classe (école élémentaire)

Pamiers – Les Carmes : fermeture d'une classe (école élémentaire).

Saint-Jean du Falga : fermeture d'une classe (école maternelle). Il proposera finalement son maintien.

Eycheil : fermeture d'une classe (il mettra sa proposition en suspens)

La Tour du Crieu : fermeture d'une classe (il mettra sa proposition en suspens).

Ax : fermeture du dispositif « moins de 3 ans »

Foix – Mandela : fermeture du dispositif « moins de 3 ans »

Foix – Gouron : fermeture du dispositif « Plus de maîtres que de classes » (sera maintenu suite au CDEN)

Conseil pédagogique départemental Langues Vivantes : fermeture du support.

Mission mathématiques : fermeture d'un 0,25 ETP (équivalent temps plein), récupéré pour ouvrir un 0,5 ETP de Conseiller Pédagogique Maths à Saint-Lizier

EPMS La Vergnère : fermeture d'un 0,5 ETP

Saint-Lizier - Hôpital de Jour : fermeture d'un 0,5 ETP

Lavelanet – Lamartine : fermeture de l'ULIS (réouverture immédiatement à l'école élémentaire de Mazères)

Foix – Paul Bert : fermeture du poste de Titulaire Remplaçant (ouverture d'une classe avec mi-temps occitan toujours à Paul Bert)

RPI Aston – Les Cabanes : mise au clair du transfert effectué chaque année (pas de changement dans le fonctionnement sur le terrain).

PEMF : Pas de diminution des 7 décharges, cependant, en cas de mouvement d'un des 7 PEMF, l'IA bloquera un poste PEMF élémentaire et le transformera en PEMF maternelle.

Propositions d'ouverture:

Foix – Mandela: + 1 classe

Prat-Bonrepaux école primaire : +1 classe

Sentein école primaire : +1 classe

Lavelanet – George Sand : +2 classes (2 CE1)

Dreuilhe : +1 classe (1 CE1 dédoublé)

Mazères : +1 ULIS

Foix – Paul Bert : + 1 classe (bilinguisme)

Saint-Lizier: ouverture d'un CPC mathématiques via l'apport d'un 0,5 ETP

USEP : +1 poste via l'apport d'un 0,25 ETP

Saint-Jean du Falga – IME : + 1 poste via l'apport d'un 0,5 ETP

0,5 ETP de Coordonnateur PIAL (Pôle Inclusif d'accompagnement localisé) rattaché à la DSDEN, couplé à un 0,5 ETP Référent de scolarité.

Les organisations syndicales reprennent la parole suite à cette présentation globale et livrent leur analyse. Après quoi le CT passe au **cas par cas**. FO intervient en particulier sur les dossier suivants :

Saint-Jean du Falga : FO fait remarquer que le nombre avancé par l'administration de PS à la rentrée est inexact et que si la classe ferme, il y aurait alors une moyenne de 29 élèves par classe.

M. le DASEN rappelle que son objectif est de passer d'une moyenne de 21 à 25 élèves par classe en Ariège , et que par conséquent, comme c'est une moyenne, il y aura des classes qui seront au-delà de 25 élèves. Il proposera finalement son maintien et restera attentif à l'évolution de la situation à la rentrée. Nous insistons à nouveau sur le nombre de 29. **L'hypothèse de fermeture sera levée en CDEN.**

Laroque d'Olmes : Nous avons fait valoir la situation particulière de cette commune dont le classement en REP est toujours repoussé malgré le fait qu'elle n'est qu'à 5 km de Lavelanet dont les collèges sont classés en REP. Laroque d'Olmes ne l'est pas mais elle en a toutes les caractéristiques.

De plus le Pays d'Olmes est un secteur qui connaît des difficultés sociales et économiques ; y fermer deux classes est un très mauvais signal.

M. le DASEN rappelle qu'une fermeture avait été évitée de peu l'an passé et que cela était déjà une alerte. Il proposera finalement le maintien du poste en Maternelle en fin de CTSD

Eycheil : FO a mis en avant la stabilité de l'équipe depuis 2012, le fait que la fermeture de classe impliquerait une forte diminution du temps de décharge de direction, que la mairie avait fait des investissements pour cette 4ème classe et que les inscriptions se faisaient tardivement en général.

L'IA mettra sa proposition en suspens en fin de CTSD ; la suppression sera levée en CDEN.

Pamiers - Les Carmes : Nous avons fait valoir que l'école (par ailleurs en Politique de la Ville) avait un dispositif CHAM musique et qu'elle attirait des élèves, que le potentiel d'élèves qui pourraient s'inscrire en septembre était de 39 et non de 22.

L'IA réaffirme que les prévisions d'inscriptions sont correctes et en accord avec les données de la mairie.

Tarascon : L'IA propose la fermeture d'une classe en maternelle et d'une classe en élémentaire.

Pour FO, il y a une erreur sur le nombre d'enfants de moins de 3 ans. De plus, la maternelle a déjà subi la suppression du dispositif « d'accueil d'enfants de moins de 3 ans » il y a peu et Mme l'IEN avait alors dit que l'administration en tiendrait compte pour les années à venir.

M. le DASEN proposera finalement le maintien du poste en maternelle.

Saint-Lizier – Hôpital de Jour: FO demande ce que va affecter la suppression de 0,5 ETP.

Il nous est répondu que l'agent sur ce poste est à mi-temps et que l'autre moitié n'a pas été complétée. Pour M. l'IEN-ASH, cela montre qu'un demi-poste suffit.

Lézat-sur-Lèze :FO a rappelé que l'élémentaire accueillait 8 élèves d'IME en inclusion et que l'école inscrivait beaucoup d'élèves en cours d'année, et que depuis septembre 2018 il y a eu 13 inscrits, ce qui risque de se reproduire pour l'année prochaine et que donc la fermeture d'un poste rendrait les conditions de travail et d'apprentissage très difficiles.

L'IA proposera finalement le maintien du poste en élémentaire.

La Tour du Criou : Nous relayons le message du terrain : la baisse prévue est de seulement 6 élèves. Deux inscriptions ont été signalées à l'IEN mais n'ont pas été prises en compte (nous savons que M. l'IEN est en arrêt). De plus le parc immobilier est conséquent avec un très grand nombre de constructions prévues dans cette ville proche de l'axe Foix-Toulouse. Les deux classes de CP actuelles ne pourraient pas être maintenues en cas de fermeture d'une classe : il s'ensuivrait un CP-CE1 aux effectifs augmentés. De plus l'école accueille des élèves avec PPS et AVS, des élèves de l'ITEP. Il nous semble très hasardeux de bouleverser son fonctionnement pour un nombre d'inscriptions qui est sujet à caution.

L'IA mettra sa proposition en suspens en fin de CTSD ; la suppression sera levée en CDEN.

Varilhes – Paul Delpech :

FO ne conteste pas la une baisse du nombre d'inscriptions, qui est surprenante dans cette ville. Beaucoup de personnes habitant Foix et Pamiers viennent s'installer à Varilhes. De plus l'école inclut une UEMA accueillant des enfants souffrant d'autisme en maternelle. Il était d'ailleurs question que ce projet se poursuive en élémentaire, ce qui intéresse l'équipe. Qu'en est-il ?

M. l'IEN-ASH répond qu'effectivement 7 enfants sont inclus en maternelle suite à une convention avec l'ARS. Après discussion la semaine passée avec la MDPSH il s'avère que le projet d'un dispositif équivalent au primaire n'aboutira pas l'année prochaine. L'IME de Saint-Jean du Falga est le partenaire pour l'ASH.

EPMS La Vergnère : FO a fait valoir la classe passerelle qui permet à des élèves de l'IMP de pouvoir faire des stages à l'IMPRO et que la suppression de ce demi poste en IMPRO mettrait ce fonctionnement en danger.

L'IA propose quand même la fermeture du demi-poste.

Modifications proposées par M. le DASEN :

M. le DASEN annonce prendre en compte les remarques faites et retire de sa proposition les fermetures suivantes : Lézat élémentaire, Tarascon maternelle, Laroque maternelle, Saint-Jean du Falga maternelle. Il laisse en suspens les cas de : Eycheil, La Tour du Criou, Foix – Gouron (PDMQDC) et envisage la fermeture de 2 postes de TR et de 2 postes de RASED (1 maître E, 1 maître G).

Vote :

Chaque syndicat donne une explication de vote. FO reconnaît la réalité et la qualité du dialogue de ce CTSD mais ne peut voter pour la proposition car on voit bien que l'enveloppe globale reste faible. Il y a fatalement un mécanisme de vases communicants dû aux moyens manquants. Il n'est pas possible d'approuver une situation de pénurie.

FO : Vote contre. FSU : Vote contre. UNSA : refus de vote.

Déroulement du CDEN:

Approbation du PV du dernier CDEN et déclarations liminaires de CAPE, FCPE, FO, FSU, UNSA (celle de FO en annexe).

Mme la Préfète prend la parole et se félicite de la tenue du Grand Débat qui est pour elle l'issue démocratique la plus adaptée face à un mouvement de contestation inédit par sa forme et sa durée. Elle rappelle qu'en tant que représentante de l'Etat elle ne peut y participer mais qu'elle fournit des éléments, entre autres sur le coût des services publics. Elle annonce avoir prévu de rencontrer les « corps intermédiaires » au cours du mois de mars.

Concernant l'Education, elle rappelle que le Comité Technique Ministériel de décembre 2018 a réparti les emplois en privilégiant le 1er degré. Pour l'Ariège, elle considère que le taux moyen de 21 élèves par classe est la preuve d'une préservation des territoires ruraux.

M. le DASEN rappelle les éléments donnés au CTSD. Il souligne qu'aucune école ni classe-école ne fermera et cite l'exemple de Sentein, menacée dans son existence lors de son arrivée et qui va bénéficier d'une deuxième ouverture. Il met l'accent sur les classes de CP-CE1 dédoublées à Lavelanet, et explique qu'il a dû faire des choix sur les TR et le PDMQDC. Il donne ensuite ses propositions laissées en suspens en fin de CTSD.

Dalou : pas de mesure à ce jour ; la situation est suivie avec attention.

Saint-Jean du Falga : hypothèse de fermeture levée.

Propositions de fermeture : Eycheil, La Tour du Crieu, Foix – Goron (PDMQDC), 2 RASED, 2 TR.

Discussion à partir des réactions de l'UNSA, FSU, FO, FCPE.

FO souligne à nouveau les situations d'Eycheil et de La Tour du Crieu, ainsi que sur la suppression des postes de TR quand on sait que le remplacement est un réel problème en Ariège.

Mme la Préfète conclut et propose le maintien de : Eycheil, La Tour du Crieu, 1 poste de RASED maître E, le dispositif PDMQDC à Foix – Goron, 1 TR.

M. le DASEN souligne que cela lui laisse une réserve de 1,5 poste, inférieure à ses prévisions.

Les explications de vote sont données.

FO reconnaît la réalité du dialogue mais souligne encore que face à une dotation qui reste insuffisante, on ne peut exprimer son mécontentement que par un vote contre. C'est d'ailleurs ce qui se fait régulièrement dans les CA de collèges et lycées en ce moment-même avec le vote des répartitions de Dotations Globales Horaires.

FO : Vote contre comme FSU, CAPE et le représentant des maires.

Autres : abstention

Mme la Préfète informe qu'à compter de la rentrée prochaine, les deux écoles de Verniolles passeront à une organisation sur 4 jours avec pour horaires : 9h-12h, 14h-17h.

Mme la Secrétaire Générale soumet au vote le montant de l'IRL (indemnité représentative de logement). Les documents transmis montrent que cette IRL n'a pas été augmentée ces deux dernières années (au moins). FO (qui est pour l'indexation des salaires sur l'inflation) demande si le CDEN peut voter sur d'autres propositions. M. le DASEN répond que ces questions budgétaires sont données à titre d'information.

FCPE : refus de vote

Tous les autres votants dont FO : abstention

Pour la FNEC-FP 09

Adeline GIRERD-BONINI et Emmanuel GUILLOT

ANNEXE

Déclaration liminaire de la FNEC FP FO 09 au CDEN du 22/02/2019

Mme la Préfète . l'Inspecteur d'Académie, Mme la Secrétaire Générale, Mesdames et messieurs les parents d'élèves, élus et membres de droit, camarades représentants du personnel,

Je tiens à faire une déclaration car il s'agit du premier CDEN auquel participe en Ariège notre fédération , la FNECFP FO (Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle). Cela fait suite aux élections professionnelles de décembre dernier , au cours desquelles FO a fortement progressé chez les personnels enseignants de toute l'Académie (1er et 2nd degré, lycées pro, personnels de direction, etc.) où nous avons gagné au total 8 sièges.

Au niveau national, à l'issue de ce scrutin FO demeure la première organisation représentative depuis 2011 au sein de la Fonction Publique d'État, a remporté la deuxième place dans la fonction publique hospitalière et conserve sa troisième position dans la fonction publique territoriale.

Naturellement, FO s'oppose au programme de suppression de 120 000 emplois sur le quinquennat et aux contre-réformes annoncées dans le cadre de « Action Publique 2022 »

Le dernier avatar en est le projet de loi de « Transformation de la fonction publique » présenté le 13 février par le gouvernement et qui reprend les textes de la loi El Khomri et les ordonnances Macron, le tout appliqué à la Fonction publique ! Ce texte, entre autres choses, prévoit dorénavant de remplacer un fonctionnaire par un contractuel, donc précaire avec un contrat dit de projet de maximum 6 ans, non transformable en CDI.

Et encore cette semaine a eu lieu la présentation au parlement de la loi dite « Ecole de la Confiance », ou plutôt la présentation d'une série d'amendements sortis du chapeau qui font peser une lourde menace sur les écoles maternelles entre autres.

Tout cela en plein Grand Débat censé prouver que l'Exécutif écoute la population mobilisée! Le gouvernement voudrait faire diversion pendant qu'il garde le cap qu'il ne s'y prendrait pas autrement. C'est pourquoi la Confédération FO n'est pas co-organisatrice de ce Grand Débat. Si le gouvernement veut l'avis des organisations syndicales, il sait où les trouver.

Donc ce CDEN a lieu dans un contexte national bien particulier caractérisé par l'expression d'un refus de la disparition des services publics, de la fermeture des gares, des bureaux de Poste, des écoles et aussi des classes au sein des écoles. On l'a encore vu il y a exactement une semaine à La Tour du Crieu.

Beaucoup de commentateurs évoquent un recul du consentement à l'impôt comme s'il s'agissait d'une position sociétale ou idéologique. On peut pourtant être prosaïque et penser que ce qui révolte beaucoup de nos concitoyens, c'est de payer des impôts ET de voir les services publics disparaître ou s'éloigner.

L'argument politique qui prévaut depuis des années à ce désengagement de l'Etat, l'argument du manque de moyens, l'argument du budget contraint qu'il faut gérer « en bon père de famille », l'argument des économies nécessaires, cet argument n'est plus accepté, bien au-delà des ronds-points occupés.

Et comment pourrait-il l'être quand -c'est un exemple- cette année le CICE va représenter 40Mds€ d'argent public versé sans contrepartie en termes d'embauche aux grosses entreprises ?

Je répète : sans contrepartie, alors que -autre exemple- le Ministère de l'Education Nationale annonce vouloir évaluer la performance de chaque établissement scolaire, au nom (entre autres) de la bonne gestion des deniers publics ? Il y a là un double discours qui ne passe plus.

Nous sommes là dans le vif du sujet de ce CDEN . Le CTSD s'est tenu hier et a abouti à un projet pour la rentrée 2019. Au nom de ma Fédération j'ai participé avec ma suppléante aux débats et aux travaux qui ont été fructueux, mais nous avons choisi de voter contre ses conclusions, pas tant parce qu'il n'était pas finalisé et que M. le DASEN devait terminer des arbitrages, mais parce que les moyens restaient insuffisants même si le ratio professeurs-élèves s'améliore légèrement.

Nous l'avons dit hier : dans notre mandat ne figure pas la gestion de la pénurie. Au contraire, nous revendiquons :

- le maintien des écoles en milieu rural isolé et en haute montagne,
- le maintien et la consolidation des structures spécialisées,
- l'arrêt des fermetures de classe en Ariège et l'ouverture des classes demandées,
- la création de postes de professeurs remplaçants à la hauteur des besoins.

Notre slogan aux élections professionnelles était : **Pas de République sans Services Publics !**

Mme la Préfète, vous êtes la représentante de l'Etat : nous vous exhortons à faire remonter les revendications qui ne sont pas déraisonnables, loin s'en faut, des enseignants ariégeois, et qui sont tout simplement dans l'intérêt général.

Je vous remercie de votre attention.